



CHARLEROI, LE 1^{ER} OCTOBRE 2021

BUREAU ELECTORAL DU HAINAUT

CONCERNE : APPEL À CANDIDATURE EN HAINAUT

Madame, Monsieur,

Du jeudi 18 novembre au dimanche 21 novembre 2021 se dérouleront les élections internes au Mouvement Réformateur. Il s'agit d'un moment particulièrement important dans la vie de notre formation politique et nous comptons sur vous pour contribuer au renouvellement démocratique de nos différentes instances.

Au niveau national, **les Seniors MR sont appelés à renouveler leur présidence**. Vous trouverez l'appel à candidature ci-joint.

Au même moment, nous procéderons à l'élection à la **présidence de la fédération provinciale du Hainaut, des fédérations d'arrondissement de Charleroi-Thuin, Mons, Soignies, de Wallonie Picarde, et de chaque section locale**.

Voici les conditions pour déposer sa candidature :

- A la présidence de la fédération provinciale, la candidature est ouverte aux membres de la fédération provinciale du MR en ordre d'affiliation pour les années 2019, 2020 et avant le 14 octobre à minuit pour 2021.
- A la présidence de chaque fédération d'arrondissement, la candidature est ouverte aux membres du MR de l'arrondissement concerné en ordre d'affiliation pour les années 2019, 2020 et avant le 14 octobre à minuit pour 2021.
- A la présidence des sections locales, la candidature est ouverte aux membres du MR de la section concernée en ordre d'affiliation pour l'année 2021 avant le 14 octobre 2021 à minuit.

Les candidatures à la présidence de la fédération provinciale, des fédérations d'arrondissement et des sections locales devront être transmises au plus tard le 14 octobre à minuit soit par mail, soit par courrier à la Fédération MR du Hainaut, Madame Carine Regnier, rue du Commerce 1/ES à 6000 CHARLEROI (hainaut@mr.be). Les candidatures pour la présidence de la province ou des arrondissements pourront être accompagnées d'un texte de présentation du candidat avec photo en une demi-page A4 maximum.

La convocation pour ces élections vous informant du nom des candidat(e)s, de la localisation et des heures d'ouverture des bureaux de vote vous sera prochainement envoyée par le Bureau électoral.

La proclamation des résultats des élections à la présidence du MR de la province, des arrondissements et des sections locales aura lieu lors du Conseil du MR du lundi 22 novembre 2021.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments amicaux et dévoués.

Pour le Bureau électoral,

THOMAS SALDEN

Président